

ZOOM I

E-ID DE L'ÉDUCATION

PHASE DE MISE EN PLACE INITIALE POUR FIDES

L'Assemblée plénière de la CDIP a donné le 22 mars son feu vert à la mise en place initiale de FIDES.

Rassembler les services d'identité numérique dans l'éducation

Le projet FIDES (Fédération des services d'identités pour l'espace suisse de formation) a pour objectif de rassembler à l'échelle suisse les solutions actuelles ou futures d'identification numérique adoptées par les cantons dans le domaine de l'éducation. Il offre la possibilité de créer une interface conférant aux élèves, au corps enseignant et au personnel administratif de l'éducation dans les cantons un login unique pour s'identifier auprès des services en ligne qu'ils utilisent. Cette interface accueillera dans le même temps les prestataires publics ou privés proposant des services en ligne dans le domaine de l'éducation.

Mandat approuvé pour la mise en place de FIDES

La Conférence suisse des directeurs cantonaux (CDIP) a chargé en 2015 l'agence spécialisée educa.ch d'examiner la possibilité d'organiser et de développer une fédération des systèmes actuels et futurs de gestion des identités et des accès. Un concept-cadre décrivant le projet et définissant les conditions nécessaires à sa réalisation a été élaboré en collaboration avec les personnes de référence dans les cantons. L'Assemblée plénière de la CDIP l'a adopté en octobre 2017. Elle vient également d'approuver, le 22 mars 2018, le concept détaillé (mandat de projet) établi par educa.ch pour la mise en place initiale du projet.

Un accès unique et sécurisé à tous les services

Ce qu'apporte FIDES:

- un accès unique et sécurisé aux services en ligne affiliés destinés aux élèves, au corps enseignant et au personnel administratif de l'éducation, les élèves pouvant utiliser leur e-ID durant tout leur parcours de formation (avec la possibilité de continuer à l'utiliser dans le degré tertiaire);
- des normes et des règles communes valables pour tous les services affiliés;
- une économie de données qui garantit le traitement du moins possible de données personnelles, voire d'aucune;
- l'occasion de coordonner l'acquisition et l'utilisation des services en ligne, de même que l'exécution d'éventuels accords communs (par ex. négociation des licences et des coûts).

Mise en place de l'été 2018 à l'été 2020

La phase de mise en place initiale durera deux ans. Elle démarrera en juin 2018.

Elle comprend notamment:

- des travaux de conception (règlement d'organisation, modèles de financement et d'exploitation, etc.);
- la mise au concours et l'attribution des travaux concernant l'infrastructure informatique;
- l'implémentation et l'exploitation de l'infrastructure informatique et la participation pilote de quelques cantons.

Selon la planification actuelle, certains cantons, voire quelques établissements scolaires intéressés pourront s'engager dans une participation pilote et intégrer leur service d'identité numérique à l'infrastructure créée.

L'une des tâches essentielles du projet est de clarifier en permanence les interfaces avec les projets et services qui s'occupent également d'identités numériques et qui ont une portée nationale, tels que SWITCH, qui gère l'infrastructure d'authentification dans le domaine des hautes écoles.

Organisation du projet et financement

La direction de la mise en place initiale a été confiée à l'agence spécialisée educa.ch. Le projet sera en outre piloté par un groupe comprenant des représentants des cantons (secrétaires de département, chefs de services de la scolarité obligatoire et du secondaire II formation générale ou professionnelle) et dirigé par le Secrétariat général de la CDIP. La direction du projet collaborera avec les personnes de référence dans les cantons.

Les coûts de la phase de mise en place initiale, d'une hauteur de 1,84 million de francs, seront financés à parts égales par la CDIP et le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Décision sur la mise en exploitation en juin 2019

Les bases de l'introduction et de l'exploitation de FIDES seront vraisemblablement soumises pour décision à l'Assemblée plénière en juin 2019. Dans l'intervalle, la réalisation de projets pilotes aura permis d'acquérir de premières expériences, et l'on aura établi les conditions auxquelles les cantons, ou plutôt leurs solutions d'identification et leurs services en ligne, pourront intégrer la fédération. Durant la seconde année de mise en place (dès l'été 2019), de premiers cantons pourront adhérer à la fédération et prendre part à la conception de l'infrastructure informatique et des processus opérationnels.

Pour en savoir plus:

| Décision et concept détaillé: www.cdip.ch > Domaines d'activités > Concordat scolaire > TIC

Illustration 1 | Le projet FIDES (schéma simplifié)

